



5e round du Ronnen Desch

22 mai 2017

Ettelbruck - Däichhall

Visitez le site du Ronnen Desch www.ronnendes.ch.lu
actualités, documents du Ronnen Desch et réactions officielles, législation
nationale, UE et internationale, glossaire, etc

Topo de l'entrevue avec Madame Corinne Cahen, Ministre de la Famille et de l'Intégration le 13 mars 2017 au Ministère de la Famille

Corinne Cahen, Yves Piron, Dominique Faber, Nathalie Medernach
Marianne Donven, Rita Thill, Siggie Koenig, Yves Schmidt, Raymond Weber, Serge Kollwelter

L'échange commence avec certains points faisant partie de la corbeille de propositions du Ronnen Desch :

L'établissement du profil des dpi à l'arrivée au Luxembourg serait souhaitable: profil partagé par les différentes instances (direction de l'Immigration, OLAI, ADEM, gestionnaire de foyer : un portfolio que le dpi se fait alimenter par les différentes instances et qu'il est libre de partager avec d'autres. La responsabilité de partager et de rendre public ses données personnelles reviendrait alors au dpi.

Bleibeperspektiv pour des dpi ayant de BONNES chances d'obtenir le statut : ils devraient avoir un accès direct aux mesures de l'ADEM, au travail, etc

La vie dans les foyers: le but du gouvernement devrait être de contribuer à l'indépendance des dpi , donc moyen de cuisiner, de s'approvisionner dans les commerces locaux. Les moyens devraient être les mêmes pour tous les foyers, y compris ceux isolés ou éloignés d'un commerce. L'OLAI souligne qu'autant le système de l'épicerie sur roues et que la préparation de repas sur place est préférable et appréciée par les personnes à mobilité réduite, les familles nombreuses et les personnes vivant dans des structures éloignées des zones commerciales. Cet aspect sera à considérer dans les réflexions autour d'alternatives.

L'OLAI a précisé que le contrat avec **l'épicerie sur roues** vient à échéance fin 2017. Souhait de propositions alternatives : doter les dpi d'une carte de crédit rechargeable qui leur permet d'acheter dans des commerces locaux, comme la Coopération luxembourgeoise l'a exigé de la part des agences des Nations Unies qui aujourd'hui donnent des cartes de crédit aux bénéficiaires d'aide humanitaire, notamment aux réfugiés syriens en Jordanie, au Liban, etc. ; effet positif sur leur indépendance, leur dignité, leur intégration et sur les commerces locaux

La répartition par quota des dpi sur les communes. Si les quotas apparaissent à première vue comme une hypothèse intéressante, deux obstacles s'y dressent : d'une part le contexte actuel des élections communales qui s'approchent ne se prête pas à ces discussions, d'autre part une tendance à proposer des logements en très mauvais état qu'il appartiendrait à l'Etat d'assainir à très grands frais et impliquant des travaux sur de longs mois.

Il conviendrait de voir de plus près la pratique en Allemagne
Les conditions de vie très difficiles dans les foyers vétustes ou dans la nouvelle structure Creos à Mersch ont été évoquées et leur effet négatif sur le bien-être psychologique des résidents.

Le principe de **la scolarisation en classe d'accueil** pendant une année scolaire devrait être respecté.

La concentration de classes d'accueil dans un seul bâtiment devrait être évitée. Lors des guerres en Yougoslavie, les communes se voyaient attribuer une aide financière par élève scolarisé.

Les cours de langue foisonnent un peu partout. A côté de ceux donnés dans le cadre d'un agrément par le MEN, il ne faudrait pas négliger ceux donnés par des bénévoles souvent très motivés!

Les uns et les autres devraient pouvoir bénéficier d'un échange de bonnes pratiques. (cf PIA).

La démarche inclusive préconisée par le Ronnen Desch nécessiterait l'activation du comité interministériel, certes prévu par la loi, mais qui ne fonctionne qu'ad hoc.

Il y a des concertations entre les ministères, avec les gestionnaires de foyers, etc. sur une base thématique.

L'exemple du comité interministériel de la Coopération, avec inclusion de la société civile et comptes rendus publics serait à étudier. Le Syvicol devrait en faire partie aussi.

Le PIA Parcours d'Intégration Accompagné connaît 3 phases

PIA	destinataires	langue	obligation	cours civiques (vie quotidienne au Luxembourg)	obligation	démarrage
1	nouveaux arrivants 18-65 ans	8 heures, dont 100 Wierder Lëtzebuergesch	Oui	8 heures	OUI	01/09/2017
2	dpi	Français: 4h/semaine Séance de guidance personnelle (MENJE) et cours de langue intensif (langue à définir)	oui	Séances d'informations/formations sur la vie quotidienne au Luxembourg	NON	01/01/2018
3	bpi			séances thématiques approfondies (6 h/ séances + introduction/préparation collective pour assister aux séances thématiques (2h)	à déterminer	01/03/2018

ad 1) les 8 heures de « civique » comprendront des éléments sur droits et devoirs, égalité hommes/femmes, droits de l'homme, etc
but : atteindre tout le monde, notamment les femmes.

ad 2) Le MENJE établit le portfolio et oriente vers des cours de langue, alphabétisation, Il a été question de certificats, d'un avis d'orientation, de cours obligatoires, etc

ad 3) L'objectif : autonomie du bpi. Il faut attirer l'attention sur le fait que pour certains l'obtention du statut se fait assez rapidement (programme de réinstallation) et que certains personnes se pourraient encore trouver en phase 2 du PIA à la date de l'obtention du statut

Remarques faites:

Quelles pourraient être des motivations (appât d'une récompense) pour la fréquentation de cours ?

A été évoquée l'hypothèse de fournir la garantie locative aux assidus.

Une motivation essentielle pour l'apprentissage de langues est la perspective d'un emploi. La pression pour l'apprentissage d'un trop grand nombre de langues ne devrait pas prendre le dessus, sinon les concernés « désertent ».

Le Conseil d'Etat est opposé aux « carottes », à des rémunérations (même minimales des dpi pour travaux d'entretien, etc.)

Réticences aussi des syndicats sur ce point (concurrence déloyale)

Reconsidérer la Bleibeperspektiv avec un accès immédiat au marché de travail, l'AOT est obsolète.

Une nouvelle directive sur l'accueil est en préparation à Bruxelles.

La nécessité d'une évaluation du PIA est soulignée.

Comment pallier à l'absence d'interlocuteurs issus des dpi ?

Pour prendre en considération les nouveaux modèles de cohabitation (ex. Doheem mateneen) et la colocation, une application plus flexible du principe de 'ménage à part' tel que stipulé dans la loi sur le RMG est envisagée. Il suffira faudrait qu'une association comme Caritas ou LISKO (ou Oppent Haus si constituée en Asbl) émette un avis motivé à l'adresse du FNS et prenne la responsabilité du suivi des accueillants. Le FNS est en train d'élaborer des critères précis qui seront disponibles par écrit.

Aspects de la corbeille de propositions du RD non évoqués dans la réunion, faute de temps

- Un suivi des projets soutenus par l'Oeuvre est - il prévu dans la perspective d'en reprendre le financement par l'OLAI ou par un Ministère?
-
- Le système de gardiennage actuel devrait pouvoir être questionné.
-
- La dimension culturelle dans l'établissement du portfolio et dans les offres de cours semble pour le moment être insuffisamment prise en compte.

Topo validé par l'OLAI (21 mars 2017)

Éléments qui n'avaient pas pu être évoqués – faute de temps - le 13 mars lors de l'entrevue du Ronnen Desch avec la Ministre de la Famille et de l'Intégration

et réponses officielles

Un suivi des projets soutenus par l'Oeuvre est - il prévu dans la perspective d'en reprendre le financement par l'OLAI ou par un Ministère?

Non. L'appel à projets « Mateneen » lancé par l'Oeuvre est une initiative privée. Le suivi et le bilan des projets devrait donc se faire par l'initiateur, afin d'évaluer le succès des projets et d'analyser l'impact des investissements réalisés. La viabilité et la durabilité d'un projet doivent être pensées dès le début par le porteur de projet.

Un comité de suivi, dont OLAI fait partie, n'a malheureusement pas été réuni par l'Oeuvre depuis des mois.

L'OLAI a pu donner son avis sur les projets soumis à l'appel lors du jury de sélection, mais il n'est pas responsable du suivi ou du déroulement de ces projets.

Le système de gardiennage actuel devrait pouvoir être questionné.

Par « système de gardiennage », l'OLAI entend les agents de sécurité qui sont engagés pour assurer la sécurité dans 25 foyers de l'OLAI actuellement.

Les foyers ne sont pas des centres fermés, mais la présence d'agents est nécessaire pour :

- protéger les résidents (en cas de conflits, incidents, maintien de l'ordre, etc.)
- surveiller les aller-venus en respect avec le règlement d'ordre intérieur (interdiction d'entrer en état d'ébriété ou d'amener des outils non autorisés dans les foyers)
- contrôler les entrées non autorisées de personnes qui ne sont pas censées être dans les foyers
- donner un sentiment de sécurité et rassurer les résidents les plus vulnérables

La dimension culturelle dans l'établissement du portfolio et dans les offres de cours semble pour le moment être insuffisamment prise en compte.

L'OLAI n'a pas comme mission d'organiser le volet associatif ou culturel, cela revient à la société civile. L'offre de cours visés par le PIA se concentre sur l'orientation des nouveaux arrivants et l'information sur le pays d'accueil et la société luxembourgeoise, afin de faciliter la compréhension des démarches dans une première phase, puis l'intégration dans une phase ultérieure.

Par contre, l'équipe sociale et éducative de l'OLAI soutient dans la mesure du possible et dans la limite de ses missions des initiatives et ASBL existantes comme Cultur'All ou Heemecht.

Les communes sont également de plus en plus investies dans le domaine de l'intégration par la culture et le sport, par exemple en offrant des billets aux DPI pour des manifestations culturelles ou en offrant la gratuité au DPI pour des activités sportives.

Généralement, l'OLAI soutient les diverses initiatives en transmettant l'information, les flyers ou les invitations aux DPI, mais le choix de participer ou d'informer plus revient alors aux DPI.

Cette démarche a pour objectif de responsabiliser les DPI et d'encourager leur autonomie. Ils sont libres de refuser des activités et ne doivent pas se sentir forcés.

Alternatives à l'épicerie sur roues :

proposition issue du panier de proposition du Ronnen Dësch et soutenues par le Collectif Réfugiés (LFR)

Constats :

a. Cuisines dans les foyers

- de nombreux résidents des foyers d'accueil des réfugiés se plaignent de la qualité et de la variété des repas issus de cuisines collectives, et de l'inadéquation des aliments avec leur régime alimentaire habituel ;
- un nombre non négligeable de résidents souffre d'allergies ou d'intolérances par rapport aux repas fournis ;
- la majorité des résidents aimerait pouvoir faire eux-mêmes la cuisine et préparer leurs plats traditionnels, d'autant plus que les achats et la préparation des repas leur procureraient une occupation utile et leur donnerait un minimum d'autonomie.
- Pouvoir cuisiner contribuerait en outre à rendre une image responsable aux parents face à leurs enfants

b. Épicerie mobile Heiko

- les DPI logés dans des foyers disposant d'une cuisine ou hébergés chez des particuliers ont droit à un crédit mensuel pour acheter des aliments dans une épicerie mobile (Heiko) ;
- il est difficile pour les DPI actifs de respecter le rendez-vous hebdomadaire avec Heiko (avance/retard du chauffeur ; engagements imprévus du DPI) ce qui fait que le DPI risque de ne pas être livré pendant une semaine ;
- la qualité et la variété de l'offre sont médiocres, la quantité des légumes et des fruits est parfois insuffisante et les prix sont élevés ;
- problème de langue/ de communication avec le vendeur (société allemande).

c. Bons d'achats pour aliments

- à titre exceptionnel, l'OLAI alloue des bons d'achat qui permettent aux DPI d'aller faire leurs courses dans un supermarché.

Les pratiques de la Coopération luxembourgeoise (cohérence des politiques) :

A partir de 2008, la Coopération luxembourgeoise a fait pression sur les Nations Unies, et plus particulièrement sur le Programme alimentaire mondial (World Food Programme), ensemble avec d'autres donateurs institutionnels, de réduire l'aide alimentaire en nature (la fourniture de riz, de blé, etc. en provenance de pays industrialisés) et de la remplacer par des programmes d'assistance alimentaire sur base de bons ou de **transferts monétaires ('cash & vouchers')**. Cette nouvelle approche devait permettre d'offrir un régime alimentaire beaucoup plus varié aux bénéficiaires, de sauvegarder leur indépendance et leur dignité, mais également de soutenir l'économie locale. A titre d'exemple, dans le cadre de la réponse au conflit syrien, 1,2 milliards de dollars ont été injectés dans les économies de la Turquie, du Liban, de la Jordanie, de l'Égypte et de l'Irak au cours de l'année 2016 (<http://www1.wfp.org/cash-based-transfers>). A noter que le Luxembourg fait des contributions financières substantielles à de nombreux programmes de ce type.

Dans les pays où le système bancaire fonctionne, ces programmes de transferts monétaires sont basés sur la distribution de cartes de crédit rechargeables, souvent en connexion avec un système de reconnaissance des empreintes digitales ou de l'iris du bénéficiaire.

Cette proposition marque une nette préférence pour les cartes de crédit au lieu des bons d'achat, car les bons d'achat (tout comme le papier rose, format A4) stigmatisent les DPI, alors qu'une carte

de crédit est discrète et identique aux moyens de paiement utilisés par les résidents luxembourgeois.

Recommandations :

Au Luxembourg, pays à la pointe de la digitalisation, l'assistance alimentaire devrait se faire à travers la distribution de **cartes de crédit rechargeables**, au besoin couplée à un système de reconnaissance des empreintes digitales du bénéficiaire. Les montants alloués aux DPI pour l'achat d'aliments devraient être **cumulés avec les montants dédiés à l'achat d'articles d'hygiène et de vêtements**, laissant le choix des priorités aux DPI. Ce système rendrait une certaine autonomie aux parents et leur rendrait la capacité de prendre des décisions, en préparant les repas pour leurs enfants.

Pour permettre à tous les DPI/BPI résidant en foyer de profiter de ce système, **tous les foyers devraient être équipés d'une cuisine collective** et de suffisamment de frigos pour stocker la nourriture des résidents. Quant aux foyers ne disposant pas d'une cuisine assez grande (les cuisines existantes ne sont souvent que des cuisines de dépannage), il serait envisageable d'installer un (ou plusieurs) conteneur(s) de cuisine à proximité du foyer (comme il est usuel de le faire avec des conteneurs sanitaires). Ces conteneurs seraient par définition mobiles et pourraient être facilement transférés vers un autre foyer, selon le besoin.

Pour pallier la problématique des 'célibataires incapables de cuisiner seuls', une représentante du RD a posé la question à de nombreux hommes seuls. Certains ont avoué ne pas être bons cuisiniers, mais ils étaient tout de même très favorables au fait de cuisiner eux-mêmes. Dans certains foyers, notamment à Sanem, les hommes se mettent d'accord avant le passage de l'épicerie mobile sur qui achète quoi, et certains résidents font la cuisine pour tout un groupe, alors que les autres se chargent d'autres tâches domestiques. La préparation des repas au foyer serait favorable à l'entraide entre les résidents et favoriserait une **vie communautaire plus collective** et joviale.

Il est également envisageable de proposer des **cours de cuisine** dans les foyers, avec l'aide de bénévoles, pour améliorer les capacités culinaires des personnes qui y sont intéressées et/ou pour échanger des recettes locales/de leur pays, en invitant régulièrement des résidents luxembourgeois.

La **distance** entre le lieu de résidence des DPI et les commerces ne constitue pas un problème, les DPI disposant d'un titre de transport. Il serait envisageable de mettre un chariot à leur disposition. L'OLAI pourrait veiller à ne pas loger les personnes particulièrement vulnérables et/ou à mobilité réduite dans des foyers isolés et éloignés des commerces.

Dans certains cas exceptionnels (personnes souffrant d'un handicap physique, personnes à mobilité réduite, personnes très âgées, etc.), il faudrait donner la possibilité aux DPI de commander des plats cuisinés livrés à domicile (**repas sur roues**).

Il serait également envisageable d'ouvrir l'accès aux '**Cents Buttek**' / **Croix Rouge – Caritas Buttek** aux DPI, dans les communes qui en disposent.

La coordination du RD pourrait organiser une **réunion entre le Programme alimentaire mondial et l'OLAI** pour avoir des informations plus détaillées sur les systèmes de transferts monétaires décrits plus haut.

L'adoption d'une telle approche permettrait aux DPI, ainsi qu'aux BPI résidant encore en foyer, d'avoir accès au marché local, de maintenir leur sens de la responsabilité, de les préparer à leur indépendance hors du foyer, leur permettrait de découvrir le pays, de rencontrer des résidents et de se familiariser avec les magasins et produits locaux. Ce système contribuerait à l'intégration des DPI/BPI, favoriserait leur autonomisation et leur sens d'appartenance à leur communauté d'accueil. Ce système stimulerait la concurrence et soutiendrait les commerces locaux.

Le Lëtzebuenger Flüchtlingsrot partage l'intégralité des présentes recommandations du Ronnen Dësch.

Sujet : 22. Mai CC

Date : Fri, 7 Apr 2017 16:58:35 +0200

De : Ronnen Desch <ronnendesch@gmail.com>

Organisation: Ronnen Desch

Pour : Corinne Cahen <corinne.cahen@fm.etat.lu>, Corinne Cahen <corinne.cahen@gouv.etat.lu>

Copie à : Yves Piron <yves.piron@olai.etat.lu>

Madame Corinne Cahen

Ministre de la Famille et de l'Intégration

Madame la Ministre,

Un prochain round du Ronnen Desch se tiendra le lundi 22 mai de 17 à 19 heures au Deichhall à Ettelbruck.

Par la présente nous nous permettons de vous inviter à venir y présenter le PIA.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations très distinguées.

p. le groupe de coordination du Ronnen Desch

serge kollwelter

From: Dominique Faber

Sent: mardi 16 mai 2017 14:58

To: 'migrationdeveloppement@gmail.com' <migrationdeveloppement@gmail.com>

Cc: Yves Piron <Yves.Piron@olai.etat.lu>; 'Pierre Reding' <Pierre.Reding@men.lu>

Subject: Ronnen Desch

Monsieur Kollwelter,

Le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région ainsi que l'OLAI ont bien reçu l'invitation au « Ronnen Desch » du 22 mai prochain à Ettelbrück. Comme à l'accoutumée, le ministère et l'OLAI y seront représentés par un observateur en la personne de Madame Célia Ruiz.

Vous avez mis à l'ordre du jour le PIA (parcours d'intégration accompagné). Actuellement, les équipes, et du MIFA/OLAI, et du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, sont en train de travailler à l'élaboration des contenus et des moyens didactiques et d'organiser la mise en œuvre pratique du PIA. Des phases de tests avec évaluations par les personnes concernées sont en préparation et auront lieu dans les prochaines semaines.

Il est donc prématuré de présenter le PIA le 22 mai prochain ; une communication officielle des ministères concernés sur l'intégralité du PIA aura lieu à la rentrée de septembre et toutes les équipes du MIFA/OLAI et du MENJE seront alors disponibles pour présenter le PIA lors d'un « Ronnen Desch ».

J'ai mis en copie de ce courriel Monsieur Yves Piron, Directeur de l'OLAI et Monsieur Pierre Reding, Premier Conseiller de Gouvernement au MENJE.

Avec mes salutations respectueuses,

Dominique FABER

Conseillère de Direction 1^{ière} classe